

vivre MIEUX

LE MAG'
DES FAMILLES

Auvergne-Rhône-Alpes

PLACE À L'ACTION

« LES P'TITS VOISINS »
APPRENNENT AVEC LEURS PARENTS
DE FAÇON LUDIQUE !

APPRENDRE
HORS LES MURS

DES PROJETS
ET DES HOMMES



Apprendre hors les murs : nous avons choisi le sujet juste avant que n'éclate la crise du coronavirus, sans savoir que des milliers d'élèves allaient être renvoyés chez eux, que des professeurs devraient trouver le moyen d'enseigner autrement qu'en présentiel et que la chaîne de télévision France 4 allait totalement bouleverser sa grille pour programmer des cours à l'antenne.

Cette crise a sans doute permis à beaucoup, parents et professeurs notamment, de réaliser que la révolution de « l'apprentissage autrement » était déjà en marche. Sur le web sont déjà présents de nombreux tutoriels et cours en ligne, qui donnent accès aux savoirs de façon souvent plus ludique, avec des méthodes pédagogiques différentes, basées sur la pratique, moins orientées sur l'écrit.

Toutes ces vidéos et supports audio à visées éducatives rencontrent déjà un succès fou. Ils nous rappellent qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre ni pour développer sa curiosité : s'éduquer c'est s'épanouir, s'émanciper pour avoir un rôle social. Et notre Mouvement a toujours souhaité défendre cette ambition de l'éducation populaire, qui doit permettre à chacun de devenir acteur de sa propre vie, d'où qu'il parte et où qu'il se trouve.

Si cette crise devait avoir un effet positif, cela serait sans doute de permettre à chacun de se réapproprier son temps de vie, de travail, de loisirs, d'éducation, et de montrer qu'il est possible, hors d'une certaine frénésie de la consommation à outrance, et de la sur-activité permanente, de vivre, de travailler, de s'éduquer autrement.

Il est urgent, pour les différents acteurs de l'apprentissage et de l'éducation populaire, d'intégrer ces nouveaux espaces d'apprentissage, de se saisir de ces outils et supports numériques, pour ne pas rester sur le bas côté de cette véritable révolution de l'éducation hors de l'école.

Tout en veillant à ce que tous les enfants et les jeunes puissent en profiter, pour ne pas creuser encore les inégalités sociales liées à la fracture numérique.

Dominique Marmier,
Président de Familles Rurales, fédération nationale

SOMMAIRE

P. 3 **DOSSIER : APPRENDRE HORS LES MURS**

- Pour/contre les plans mercredi ?
Témoignages d'Agnès Le Brun et de Claudine Conrad
- Plans mercredi : un approfondissement nécessaire
Interview de Gildas Bouvet
- Les bons tuyaux pour mieux apprendre
- Apprendre à tout âge, c'est possible... et même nécessaire !

P. 8 **PLACE À L'ACTION**

P. 10 **CE QU'EN PENSENT LES JEUNES**

P. 11 **EN PRATIQUE**

P. 12 **LA DYNAMO : DES PROJETS ET DES HOMMES**

- L'écologie au cœur : portrait de Fabien Bruguière
- Le projet : une société immobilière au service des campagnes
- la ferme du bec-Hellouin : une autre agriculture est possible

Directeur de publication : Dominique Marmier

Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet

Rédactrice en chef : Niki Vouzas

Ont également contribué à ce numéro :
Marina Julienne (journaliste)

Mise en page : Françoise Barbier

Crédit photos : Adobe Stock

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire : 0420682979

Abonnement : 2,75 euros par an

Impression : Imprimerie Vincent

32 avenue Thérèse Voisin - 37042 TOURS CEDEX 1

Imprimé sur papier PEFC

Trimestriel - Numéro 9



Familles Rurales

Fédération nationale

7 cité d'Antin - 75009 PARIS

Tél. : 01 44 91 88 88 / Fax : 01 44 91 88 89

vivremieux@famillesrurales.org - www.famillesrurales.org

Familles Rurales est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, ne relevant d'aucune sensibilité politique, syndicale ou confessionnelle, agréée et habilitée par de nombreux ministères.

*Le Mouvement regroupe 160 000 familles adhérentes,
2 200 associations locales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés.*



DOSSIER

APPRENDRE HORS LES MURS

Depuis que l'on peut assister à l'intégralité des cours donnés au Collège de France sur internet, ou apprendre à planter ses choux et construire une éolienne devant son ordinateur, c'est tout un champ des possibles qui s'ouvre pour les apprenants de tous les âges !

D'un côté, des outils numériques qui mettent à portée de tous les savoirs et les savoir-faire dans tous les domaines, du jardinage à la philo en passant par la cuisine et les maths. De l'autre, des recherches en neurosciences qui explorent les situations les plus favorables aux apprentissages. Et entre les deux, une explosion de tutoriels et de cours en ligne, où chacun peut puiser en fonction de ses intérêts, et de ses particularités individuelles « LA » méthode d'apprentissage qui va lui convenir, « LE » sujet qui l'intéresse.

L'époque est bien révolue où deux conceptions de l'enseignement s'opposaient, celle du psychologue américain John Dewey et celle du sociologue français David-Emile Durkheim. Le premier estimait que l'enseignement devait toujours impliquer l'enfant dans l'apprentissage, en s'appuyant sur sa soif de connaissance. Pour le second en revanche, la formation doit cultiver une révérence pour les acquis culturels et scientifiques de l'humanité : la vérité, l'érudition, le patrimoine culturel. Les rigueurs que nécessite cette acquisition transforment l'individu, faisant de lui une personne capable de raisonner.

Privilégiant jusqu'ici l'approche de Durkheim, le système français a fait la part belle aux cours magistraux et aux connaissances livresques. Hors de l'école, point de salut ! Et au sein de l'école, les tentatives d'introduire des pédagogies nouvelles, basées sur le travail par projet, ancrées sur le réel, n'ont pas remporté le succès escompté.

Or aujourd'hui, on trouve en dehors du cadre scolaire une offre pléthorique, originale ou complémentaire des savoirs académiques. Une étude réalisée par BVA montre que si 72 % des Français regardent des vidéos pour se divertir, 75 % des personnes interrogées cherchent aussi à s'instruire. Les vidéos d'actualité arrivent en tête (32 %), suivies des clips musicaux et humoristiques (24 et 22 %), mais talonnées par les vidéos d'enseignement ou de culture générale (21 %) !

Côté cours magistraux, il n'existe plus guère d'universités qui ne proposent des MOOC (massive open online courses), c'est-à-dire des cours filmés ouverts à tous sur internet. Un système qui a l'avantage de rendre accessible des leçons dans tous

les domaines, mais qui présente l'inconvénient de ressembler... à des cours « traditionnels ».

Les tutoriels seraient-ils en passe de remplacer les Mooc ? En misant sur des formats courts et ludiques, ces vidéos séduisent beaucoup plus les jeunes. Que ce soit pour réviser un examen, pour se lancer dans l'apprentissage d'une langue ou d'un instrument de musique, comme pour apprendre à monter une étagère ou réaliser un potager en permaculture, ils mettent à la portée de tous un savoir aussi bien théorique que pratique. En prévoyant des systèmes de récompenses, de compétitions entre pairs s'exerçant sur une même application, ils peuvent même rendre addict certains utilisateurs !

Iron-ils jusqu'à remplacer les profs ? Steven Huitorel, professeur d'anglais en collège, fut le premier surpris du succès de ses « tutos de Huito » lancés en 2014 pour revoir des notions de base de façon ludique en une dizaine de minutes. Sa chaîne compte aujourd'hui 200 000 abonnés, l'équivalent de 6 666 classes de 30 élèves !

Mais il est encore difficile de savoir à qui profite cette offre. Selon cette même enquête BVA, parmi les Français les plus vidéophiles, on trouve les moins de 35 ans et les cadres (94 %), suivis par les habitants de grandes villes de province (88 %) et les diplômés de l'enseignement supérieur (88 %). Autrement dit, des personnes déjà à l'aise avec la culture.

Hors internet, il y a bien sûr mille autres façons de continuer à apprendre, notamment, pour les enfants, à travers les activités périscolaires. Selon un rapport de 2018 du Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age (HCFEA), 25 % du temps des

enfants serait du temps libre, qu'ils ne passent ni à l'école ni en famille. Mais 25 % d'entre eux ne partent pas en vacances ; A 9/10 ans, 25 % des enfants n'ont pas d'activité encadrée hors de l'école ; et parmi les 11/17 ans, seulement 4 sur 10 ont une pratique artistique et culturelle et moins de 10 % une pratique scientifique ou technique. Quant aux pratiques d'engagement dans des actions solidaires ou environnementales, elles sont minimalistes.

Considéré par ce rapport comme « le troisième éducateur des enfants » ce temps libre désigné sous l'appellation de TLT « temps et lieux tiers », fait l'objet d'une volonté publique de développement des politiques de l'enfance : 92 % des communes disposant d'une école proposent des activités périscolaires à visée éducative. Et le plan mercredi a été adopté par 25 % des municipalités revenues à la semaine de 4 jours (voir itw P.X). On sait que des disciplines scolaires reprises dans un autre contexte peuvent être consolidées avec efficacité. Suite au rapport Villani-Torossian sur l'enseignement des mathématiques (2018), 3500 clubs de maths sont recensés qui visent à réconcilier les élèves avec cette discipline, tout en leur donnant l'esprit d'équipe et en favorisant la mixité sociale.

En résumé, pour être vraiment bons à l'école, ne négligeons pas les activités hors de l'école, qui favorisent le développement affectif, social et culturel de tous les enfants, petits ou grands !

« Des temps et lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité » Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, 2018.

**« Ils passent
25 % de temps
hors de l'école »**

AVIS RÉSERVÉ

Agnès Le Brun, vice-présidente de l'Association des maires de France (AMF) et maire de Morlaix (Finistère), 15 000 habitants.

« Ce que constatent les communes, c'est qu'il est très difficile de mettre en application des plans mercredi, surtout dans les communes rurales.

Tout d'abord, la démarche est lourde administrativement et les mairies la plupart du temps ne disposent pas des ressources nécessaires pour s'adapter financièrement.

Ensuite, le plan entraîne des contraintes de locaux et de recrutement. Car, malgré les envies que les élus peuvent avoir, la ressource humaine manque. Le dispositif peut dépouiller et déstabiliser le milieu associatif, et il précarise un certain type d'emplois, en créant des contrats de dix, douze heures, qui n'ont pas beaucoup de sens. En outre, il est difficile de recruter, surtout en zone rurale.

L'aménagement des locaux pose aussi souvent problème, car on n'a pas suffisamment d'espace. Certes, les locaux scolaires sont sous-utilisés, mais une classe reste une classe et quand il n'y a pas cours, elle est difficilement utilisable pour d'autres activités.

Enfin, il ne faut pas s'imaginer que, parce qu'il n'y a pas de « plan mercredi », les enfants sont totalement désœuvrés ! Aide aux devoirs, clubs sportifs : de nombreuses activités sont déjà accessibles à travers les structures associatives subventionnées par les collectivités.

À Morlaix, nous n'avons pas signé le « plan mercredi ». Nous sommes revenus sur les rythmes scolaires, mais en revanche nous avons conservé certaines activités que nous proposons déjà avant. »

AVIS FAVORABLE

Claudine Conrad, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires de Basse-Ham (Moselle), 2 300 habitants.

« Nous avons lancé un « plan mercredi » lorsque la semaine d'école est repassée à quatre jours, en septembre 2018, pour aider les parents un peu démunis devant cette journée de liberté qui revenait. Un sondage nous a confirmé que pour répondre à leurs besoins, il n'était plus question de faire seulement de la garderie comme avant.

Ces animations se déroulent dans le bâtiment que nous avons construit pour développer les activités périscolaires dans le cadre de la loi Peillon, encadrées par sept animateurs titulaires du BAFA. Nous leur apportons l'approche pédagogique de notre projet éducatif de territoire (PEDT). Objectifs : développer le goût de l'effort, l'esprit d'équipe et le respect des règles.

Les enfants peuvent être accueillis le matin, l'après-midi ou toute la journée, avec ou sans le repas. Ils sont une vingtaine le matin, une dizaine l'après-midi. Le matin est consacré au sport, au gymnase ou à la base de loisirs (aviron, voile...). Sinon, ils peuvent participer à des ateliers qu'ils choisissent : pâtisserie, couture, travaux manuels, danse, dessin, chasse au trésor, jardinage, théâtre... Une association agréée Éducation nationale dispense aussi des cours d'anglais.

Pourtant, la fréquentation n'est pas à la hauteur de ce que nous attendions. Pour ces activités, il faut payer et les familles préfèrent encore placer les enfants chez les grands parents ou garder les enfants chez elles quand elles peuvent. »

EDUCATION POPULAIRE : S'APPROPRIER LES SAVOIRS

Devenir acteur de sa vie et du monde dans lequel on vit : c'est aussi l'ambition de Familles Rurales

Travailler à partir de nos situations pour les analyser et produire ses propres savoirs pour s'émanciper et agir afin de transformer la société : les démarches d'éducation populaire sont ambitieuses. Souvent menées par des collectifs, elles ne sont généralement pas qualifiées en tant que telles.

C'est ainsi que pour Familles Rurales, chacun doit avoir la possibilité d'être acteur de sa vie et dans son lieu de vie, pour faire des ruralités des territoires d'avenir. Fort de ces valeurs, le mouvement veut donner le goût d'entreprendre, d'innover, et développer l'esprit d'initiative.

Comment ? En allant à la rencontre des autres, pour réfléchir et débattre, s'engager dans la société, prendre part à la vie démocratique. Parce que les démarches d'éducation populaire ont pour ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse, celles et ceux qui font de celles et ceux qui réfléchissent et décident, les associations familiales sont des espaces de partage d'expériences et de développement des compétences.

Des actions particulières sont menées auprès des jeunes, qui ont au sein de Familles Rurales leur propre branche jeunesse, composée de comité locaux, départementaux, régionaux et national. Les jeunes peuvent ainsi monter des projets, des actions pour eux-mêmes, mais aussi pour les autres, en s'investissant dans de nombreux domaines : la culture (à travers l'organisation d'un concert ou d'un festival par exemple), la solidarité (à l'international comme à proximité de chez eux), la promotion de leur territoire, le sport...

Au sein des associations ils trouvent un terrain d'expérimentation, et un accompagnement pour rechercher des financements et monter leur projet. D'autres proposent leurs services pour devenir bénévoles, par exemple pour aider à l'accompagnement scolaire ou contribuer à organiser une fête de village. Dans tous les cas c'est une expérience formatrice dans leur vie personnelle et professionnelle.

Un bon exemple de cette posture d'éducation populaire que le pédagogue brésilien Paulo Freire résume ainsi : « *Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde* ».

PLANS MERCREDI : UN APPROFONDISSEMENT NÉCESSAIRE

Gildas Bouvet est chargé de mission aux politiques éducatives locales à la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, au ministère de l'Éducation nationale. Il insiste sur la nécessité de développer les activités périscolaires via les « plans mercredi ».



LES BONS TUYAUX POUR MIEUX APPRENDRE

Apprendre à se faire confiance

Note cerveau n'est pas une machine, isolée du reste de l'organisme. « *Celui des enfants, qui est encore en construction, est particulièrement vulnérable au stress, rappelle la pédiatre Catherine Gueguen. Le rôle de l'entourage est essentiel : encourager l'enfant fait sécréter de l'ocytocine, qui elle-même entraîne la sécrétion de dopamine, molécule qui donne du plaisir à vivre et stimule la motivation...* ». Différentes études ont prouvé qu'un enfant sécurisé et encouragé apprend mieux qu'un enfant soumis à une injonction de réussite.

Apprendre à gérer le stress

Bien des techniques existent : autohypnose, méditation, relaxation, sophrologie... L'une des plus simples à pratiquer est la cohérence cardiaque, technique de respiration inventée par un physiologiste russe, Evgeny Vaschillo, alors qu'il préparait physiquement les cosmonautes. Il avait constaté qu'en respirant au rythme de six cycles d'inspiration-expiration par minute, leur fréquence cardiaque s'alignait avec celle de leur respiration. En mettant en phase les deux rythmes, le stress diminue ! Le Dr. Dominique Servant suggère un exercice qui « *devrait être enseigné à tous dès l'enfance, à pratiquer 5 minutes par jour* » : s'asseoir confortablement, placer une main sur sa poitrine, l'autre sur son ventre. Puis respirer sans gonfler la poitrine et sentir comme le ventre se gonfle à l'inspiration et se rétracte à l'expiration. Enfin, induire la cohérence cardiaque :

inspirer profondément en gonflant le ventre et en comptant (1-2-3), faire un temps de pause (1), expirer, en allongeant l'expiration (1-2-3-4) et refaire une pause, sur deux temps (1-2). Une fois le rythme trouvé, arrêter de compter, suivre le rythme, autour de 6 par minutes.

Réviser au bon rythme

Des études ont mis en évidence le rythme auquel nous retenons puis oublions des notions qui nous sont présentées. C'est ainsi que les logiciels d'apprentissages des langues créent des flashcards qui présentent dans leurs révisions des notions au moment précis où l'apprenant risque de les oublier ! Une répétition « espacée » que l'on peut pratiquer soi-même en revenant plus souvent sur ce que l'on retient difficilement plutôt que de relire toute une leçon.

Bouger pour mieux apprendre

Les jeunes qui se rendent à l'école à pied ont de meilleurs résultats à des tests que ceux qui y vont en voiture ! En Finlande, dans les petites classes, on incite les élèves à se lever toutes les demie-heures, et certaines tables sont en hauteur pour que les élèves écrivent debout...

Dr. Catherine Gueguen : « *Heureux d'apprendre à l'école* »
Ed. Les Arènes 2018

Le site du Dr Dominique Servant : soigner-le-stress.fr

Qu'est-ce que le plan mercredi ?

C'est un dispositif de soutien au développement des activités périscolaires le mercredi et une procédure de labellisation mise en place à la rentrée 2018 par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse afin d'aider les communes à proposer une offre ou à développer des activités périscolaires de qualité le mercredi. Ce plan s'adresse aux enfants de trois à douze ans, sous la forme d'accueil de loisir périscolaire. Il doit répondre à une charte définie par quatre critères qui sont : la complémentarité des activités proposées avec l'école, l'accueil inclusif, l'ancrage dans le territoire et la qualité des activités proposées. Ces activités ne doivent pas être occupationnelles mais orientées dans une logique de convergence éducative vers l'éducation à la nature, au sport ou à la culture, avec des possibilités d'hybridation (par exemple, une randonnée contée...).

Quel est le bilan début 2020 ?

Aujourd'hui, 2 501 « plans mercredi » ont été signés. Ils concernent 25 % des

communes disposant d'une école publique (4 884 sur 21 500). La fréquentation réelle reste donc encore limitée et doit être développée. Par ailleurs, on constate de grandes disparités territoriales : les plans se sont plus développés dans les communes urbaines. Si neuf des dix villes les plus peuplées de France en sont dotées, les communes rurales, mais aussi les collectivités ultra-marines et la Corse restent bien moins pourvues. Enfin, pour un même nombre d'élèves (380 000), la région Auvergne-Rhône Alpes dispose de 374 plans, alors que la région PACA n'en a établi que 74...

Une « relance » des « plans mercredi » est-elle prévue ?

Oui, nous allons prochainement mobiliser au côté des communes les directeurs académiques de l'éducation nationale, afin de mieux gérer la complémentarité pédagogique. Nous développons au sein de la plate-forme numérique du réseau Canopé (ex CNDP, centre national de documentation pédagogique) une banque de fiches

pratiques d'activités périscolaires. Nous mobilisons aussi les associations et les fédérations (comme Familles Rurales par exemple !) notamment pour tout ce qui relève de l'éducation artistique et culturelle et de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Un appel à projets d'un montant de 250 000 euros a d'ailleurs été lancé en 2019.

Et je rappelle que l'Etat, la CAF et les associations partenaires apportent un soutien financier aux communes qui signent un plan mercredi. Sous la forme notamment d'une bonification de la prestation de service ordinaire accueil de loisirs sans hébergement (Pso Alsh) de 0,46 €, portant le financement des Caf* à 1€ de l'heure par enfant.

** ce financement de la CAF intervient a posteriori, en fonction du nombre d'enfants participant au plan mercredi.*

APPRENDRE À TOUT ÂGE, C'EST POSSIBLE... ET MÊME NÉCESSAIRE !

**Plus on active son cerveau, plus on garde l'esprit alerte.
Se lancer dans un nouvel apprentissage est aussi excellent pour l'estime et la confiance en soi.**

D'où vient cette idée qu'à partir d'un certain âge on ne pourrait plus apprendre ? Prenons l'exemple classique de l'apprentissage d'une langue étrangère. Il existerait effectivement une fenêtre temporelle particulièrement propice à l'acquisition de la langue maternelle. « *Mais c'est beaucoup moins clair pour une seconde langue* » explique Alice Latimier, chercheuse au Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistique de l'École Normale Supérieure (ENS). Une équipe de chercheurs de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (Canada) a demandé à des non-hispanophones, un groupe de jeunes adultes et un groupe de plus de 65 ans, d'apprendre 100 mots en espagnol sur une période de trois semaines. Les personnes âgées ont obtenu des temps de réponse et des bonnes réponses comparables aux jeunes !

L'expérience de la vie qu'ont ces personnes pourrait expliquer cette performance. L'imagerie cérébrale a montré chez elles une activation particulière de certains réseaux de la mémoire dite « sémantique », qui stocke notamment les connaissances générales sur le monde, et qui n'est pas retrouvée chez les plus jeunes.

« *Dans le contexte d'un défi cognitif, comme l'apprentissage d'une seconde langue, le vécu plus fourni des personnes âgées se révèle ainsi comme une aide à l'apprentissage* », souligne Aline Latimier.

Si selon de nombreuses études les personnes âgées ont en moyenne des temps de réaction plus longs, une mémoire moins fiable et plus de



difficultés à résoudre des problèmes, c'est peut-être aussi qu'elles n'ont pas assez sollicité leurs capacités d'apprentissage à l'âge adulte. L'entretien de notre cerveau semble jouer un rôle clé pour le maintien de sa plasticité entre 30 et 60 ans. Cette capacité est affaiblie seulement si nous cessons d'apprendre et de maintenir un état de curiosité à la nouveauté. Pierre Marie Lledo, chercheur en neurosciences à l'Institut Pasteur, explique que de garder une activité physique, ne pas consommer de psychotropes, et avoir des relations sociales en plus d'une activité cognitive régulière, permet de maintenir une plasticité cérébrale.

D'autant que les lieux ne manquent pas pour assouvir sa soif d'apprendre à tout âge ! Le succès des universités populaires, des conférences de l'Université de tous les savoirs, des cafés philo, géo, etc, attestent d'une véritable demande sur tout le territoire, qui n'émane pas seulement des retraités : le participant type serait plutôt une femme active, de 35 à 45 ans, souvent mère de famille, qui parvient à trouver du temps à côté de ses nombreuses activités. Et vieillira ainsi avec des capacités d'apprentissages quasi intactes !

« LES P'TITS VOISINS » APPRENNENT AVEC LEURS PARENTS DE FAÇON LUDIQUE !

L'association Familles Rurales d'Oeuilly Leuvrigny met en place, dans sa micro-crèche, des ateliers à destination des enfants et de leurs parents afin de découvrir le monde qui nous entoure grâce aux sens.

L'atelier « apprendre avec ses parents et de façon ludique ! » a permis aux parents et aux enfants de se retrouver, de jouer, d'échanger sur le thème des couleurs. Après la lecture du livre pour enfants « Pop mange de toutes les couleurs » de Bisinski Sanders, les enfants et leurs parents ont pu réaliser quatre ateliers différents de motricité fine, de découverte sensorielle, de lecture... sur le thème des couleurs. Aurélie Renois, maman et art-thérapeute, témoigne :

Proposer des idées simples d'activités à faire à la maison

« Prendre le temps de jouer avec les enfants, découvrir les différentes activités, c'est ce que la micro-crèche « Les p'tits voisins » d'Oeuilly Montvoisin, propose aux parents, qui sont ravis de partager ces moments ». Le but, à la fin de chaque rencontre avec les parents, est de proposer des idées simples d'activités à faire à la maison avec leurs enfants.

Le prochain atelier sensoriel, proposé début avril, sera sur le thème du « Jardin et des petites bêtes ». Les enfants et leurs parents pourront

manipuler des éléments naturels, essayer un parcours pieds nus, découvrir des bacs sensoriels printaniers et, bien sûr, passer de bons moments tous ensemble.

Contact :
Association Familles Rurales d'Oeuilly Leuvrigny
7 rue de la libération 51480 Oeuilly
03.26.53.52.71
creche.montvoisin@sfr.fr



UN PROJET EUROPÉEN D'E-LEARNING AVEC DES PARTENAIRES ESPAGNOLS, ITALIENS, POLONAIS ET ROUMAINS

Parce que la formation tout au long de la vie pour les adultes doit devenir une réalité intangible, la Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire a décidé, en 2017, d'initier dans ce sens une démarche d'envergure transnationale sur deux ans. Ainsi s'est noué un partenariat stratégique sur le développement d'innovations en zone rurale. Le projet DIGITAL-S était né !

« Nous avons envie d'apporter des compétences numériques à notre réseau, explique Alexandra Després, Chargée de mission de la Fédération Régionale. Avec cet enjeu majeur : la formation des responsables bénévoles du Mouvement. Aussi, croiser notre regard avec celui d'autres structures européennes qui avaient déjà une expertise en la matière constituait un réel plus ! »

Ainsi, les futures formatrices des Pays de la Loire s'emparent-elles de cette question de l'apprentissage à distance et y réfléchissent collectivement avec leurs homologues espagnols, italiens, polonais et roumains. L'avenir réside-t-il dans le e-learning seulement ou bien faut-il coupler e-learning et sessions en présentiel, etc. ? Quelle est la vision de la formation ouverte à distance pour Familles Rurales dans les Pays de la Loire ?...

Après cette indispensable phase de réflexion et de projection, place à l'élaboration des premiers modules de e-learning ! Suite à un recueil des besoins dans les Pays de la Loire, deux thématiques principales sont identifiées : la protection des données sur la toile et l'usage des outils de collaboration en ligne. Trois groupes de bénévoles volontaires et motivés sont constitués et l'expérimentation démarre en mars 2019...

Une première vraie rencontre permet aux bénévoles de créer une dynamique entre eux avant de les lancer dans le grand bain du « Je fais tout seul chez moi aux horaires qui me conviennent... ». Une liberté certes appréciable, mais qui nécessite une grande responsabilisation des apprenants dans leur démarche de formation. Guidés à distance par la Fédération Régionale (échanges de mails, coups de fil, forum...), ces derniers ressortent ravis et grandis de cette expérience et sont désormais persuadés que « la Formation Ouverte À Distance (FOAD), c'est l'avenir ! ».

Pour en apprendre davantage sur Familles Rurales et le e-learning en Pays de la Loire :
<https://pays-de-la-loire.famillesrurales.org/>
Rubrique « Coopération Européenne »
Les projets européens
DIGITAL-S



À CHAQUE ÂGE SES APPRENTISSAGES !

À Longueil Sainte Marie, l'association prend en charge les enfants de 4 et 5 ans pour leur apprendre une discipline particulière : le judo ! S'intéresser aux plus petits était primordial pour l'association car c'est un moyen de rester proche des jeunes parents tout en participant à l'éducation des enfants.

Depuis maintenant une quinzaine d'années, ce cours d'éveil est très apprécié car il vient compléter ce que les enfants apprennent à la maison et à l'école. Le côté ludique est assuré dans chaque exercice jusqu'à la matérialisation des progrès qui se fait par un changement de couleur de ceinture ! Le professeur propose même un petit « tableau de bord » aux élèves

où ils peuvent venir coller des étiquettes représentant les valeurs du code moral : l'honneur, la politesse, le respect, la modestie, le contrôle de soi, le courage, l'amitié, la sincérité.

Bien évidemment, ces étiquettes ne sont obtenues que si les enfants maîtrisent chacune de ces valeurs et le tableau est consulté par les parents à chaque fin de cours. Avec son code moral, sa motricité exigeante et ses consignes strictes, le judo est un allié parfait des premiers apprentissages.

Contact : fr.lsm.judo@laposte.net



DAMIEN,

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA PAGE

Damien, 21 ans, est en licence « coordination de projet » en alternance, à la faculté de Rennes et à l'association Familles rurales de Guissény dans le Finistère. Il nous parle des différentes façons d'apprendre.



INTERVIEW DE DAMIEN HAM

J'ai toujours été engagé dans un cadre associatif ce qui m'a permis d'apprendre énormément de choses. J'ai eu l'habitude des colonies de vacances, et quand j'étais élève de troisième j'ai organisé avec des amis mon premier séjour : nous sommes partis deux jours visiter Nantes et y assister à un match de hand ! Deux animateurs nous accompagnaient, ce qui nous a permis d'emmener une dizaine de personnes.

J'ai monté un deuxième projet en 2014 en Croatie, c'était mon premier séjour européen.

Et enfin j'ai fait un séjour solidaire au Togo avec une première semaine de randonnée pour découvrir le pays, et une seconde semaine dans une école où d'une part nous formions les enseignants à l'informatique, et d'autre part nous occupions des enfants. Il a fallu trouver les financements pour ce voyage et tout organiser. Et sur place nous avons dû nous adapter à vivre avec d'autres cultures, sur d'autres rythmes. Ce type d'expérience est très riche et très formatrice.

Côté numérique, j'ai déjà utilisé des tutoriels pour réviser le bac. En histoire par exemple j'ai trouvé des sites qui fournissaient des cours magistraux écrits, et permettaient de compléter les livres où il y a essentiellement des exemples, des documents, mais peu de leçons. En revanche, j'ai voulu apprendre le piano avec un tuto mais j'ai vite abandonné, car je ne comprenais pas par quoi il fallait commencer ! J'aurai dû trouver un premier tuto qui m'explique ce que je devais apprendre pour démarrer... Et enfin actuellement, je réfléchis à prendre des cours d'anglais en ligne, car à partir de la licence nous n'avons plus de cours de langues ; Les tutos peuvent être une solution, gratuite, pour compenser ce déficit universitaire.

NE JAMAIS CESSER D'APPRENDRE, POUR PENSER PAR SOI MÊME

Il y a plusieurs manières d'apprendre en fonction de ses goûts, de ses capacités individuelles, plutôt visuelles ou plutôt auditives. On peut apprendre dans plusieurs lieux, à l'école bien sûr, en faculté, mais aussi dans des collectivités comme les centres de loisirs ou les colonies de vacances : on peut apprendre des choses utiles pour la vie quotidienne, comme la cuisine, le bricolage. Dans ces lieux, les différents apprentissages passent par des loisirs, des jeux basés sur l'esprit d'équipe, la coopération. On apprend sur son propre corps, comment il réagit, quelles sont ses limites.

Apprendre tout au long de la vie et par soi-même est essentiel, car cela nous permet de se faire notre propre idée de ce que l'on peut penser, cela oblige à repenser nos pratiques en permanence.

Les nouveaux outils comme les tutoriels ont une limite, c'est qu'ils ne sont pas interactifs. Or on a toujours besoin d'une tierce personne pour nous aider, nous apporter des conseils personnalisés. L'expertise et l'expérience des pairs est indispensable pour apprendre.

Au Comité National Jeune on apprend tout au long de notre engagement la gouvernance associative, et notamment à gérer une bourse à projets.

Cet engagement dans un projet personnel étudiant (PPE) nous permet dans certains cas de valider des ECTS (European Credits Transfer System), unités d'enseignement permettant une équivalence des diplômes en Europe. Il faut justifier de 75 heures d'engagement dans une équipe associative et du travail fourni.



POUR EN SAVOIR PLUS

Le web des Familles : www.webdesfamilles.fr

A la manière d'un annuaire, ce site répertorie l'offre Familles Rurales : accueils de loisirs, services à domicile, cours de cuisine, sorties culturelles ou encore initiation à l'informatique... toutes les activités et les événements des 2200 associations locales sont à portée de clic !

Université populaire la plus proche de chez vous : universitespopulairesdefrance.fr/les-up-en-france.html

Ateliers de la ville de paris : paris-ateliers.org/

Plateforme française de cours d'enseignement supérieur gratuits en ligne : fun-mooc.fr

Le site toutapprendre.com regroupe quelques 120 000 heures de formations très diverses (bien-être, sport, technologie, langues...), auquel votre bibliothèque ou médiathèque municipale est peut-être abonnée.

Les cours du Collège de France : ils sont accessibles en podcast sur France Culture.

Plateforme Canal U, <https://www.canal-u.tv/>, vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur, sur laquelle on trouve de quoi s'instruire dans toutes les disciplines.

La plupart de ces formations sont accessibles « en nomade » (donc plus faciles à suivre que sur un ordinateur, qui demande d'être chez soi installé à un bureau) via des applications à installer sur son smartphone ou sa tablette.

LEXIQUE

MOOC est l'acronyme anglais de Massive Open Online Courses, ou formation en ligne ouverte à tous.

Il apparaît dans les années 2010 chez les plus grandes universités: MIT, Harvard, Polytechnique, HEC... Des professeurs donnent un cours en se filmant. Mais le Moot est un package, et des quiz, exercices et travaux collaboratifs en font partie. Pour chaque enseignement thématique, le volume horaire et le nombre de jours sont précisés lors de l'inscription en ligne.

Cette dernière est gratuite, ouverte à tous les niveaux et tous les âges. C'est l'université qui ouvre ses portes au grand public, sans discrimination sociale ni pécuniaire. L'inscription est gratuite, mais la certification, elle, demeure payante (mais pas obligatoire).

TUTO est l'abréviation de tutoriel. Il s'agit d'une vidéo explicative et démonstrative, qui apprend à l'internaute comment réaliser telle ou telle action. Exemple : vous ne savez pas comment faire une capture d'écran sur votre téléphone ? Vous tapez « comment faire capture écran sur -marque de votre téléphone- » et en trois minutes, vous trouvez une vidéo qui vous explique tout. Il existe des tutos sur des milliers de sujets (tricot, photo, programmation, automobile, anglais, musique, maths, etc) puisque chacun peut poster sa vidéo et partager son savoir-faire. Le ton est toujours très didactique et accessible à tous.

PODCAST (contraction d'iPod et de broadcast : diffusion) est un contenu audio numérique que l'on peut écouter n'importe où, n'importe quand, grâce à la technologie du flux RSS.

Il existe différentes catégories de podcasts, mais ce sont principalement les replays des émissions de radio (ou « radio de rattrapage ») c'est-à-dire les chroniques, journaux, documentaires, etc, qui peuvent être réécoutés à la demande et donc devenir de véritables outils de formation individuelle, au même titre qu'un livre.

Quasiment toutes les radios proposent leurs émissions en podcast.

UNIVERSITÉS POPULAIRES développées sur l'ensemble du territoire. Elles offrent dans une ambiance conviviale des cours dans des domaines aussi variés que la philosophie, le yoga, la peinture, les langues, la permaculture, le numérique...

À compter du début des années 2000, le mouvement des universités populaires s'amplifie et se diversifie avec l'émergence de nouveaux réseaux comme celui impulsé par Michel Onfray (Université populaire de Caen) et Philippe Corcuff (Université populaire de Lyon) qui se retrouvent nationalement à l'occasion du Printemps des universités populaires.

DES PROJETS ET DES HOMMES

PORTRAIT

**FABIEN BRUGUIÈRE,
L'ÉCOLOGIE AU CŒUR**



« Relever
le défi de concevoir
un t-shirt
proprement »

A 28 ans, Fabien Bruguière s'est lancé dans la fabrication de T-shirts avec l'idée de réduire l'impact environnemental de notre garde robe. Pari gagné !

En 2015, Fabien Bruguière, fraîchement diplômé de l'école de management de la chambre de commerce et d'industrie de Rodez, souhaitait concilier son désir d'entreprendre avec sa conscience environnementale. Dans son village natal de Gaillac d'Aveyron, l'été se passe en discussions passionnées avec son oncle Mathieu. Les valeurs de l'écologie sont inscrites dans l'ADN de tous les membres de la famille ! *« On s'étonnait notamment de ne pas trouver de T-shirt écologique et durable »,* explique-t-il. *« Beaucoup de personnes mangent bio, privilégient le vélo, mais peu font attention au contenu de leur armoire à vêtements. On a donc décidé de relever le défi, de concevoir un t-shirt proprement : un t-shirt fabriqué localement, avec des matières naturelles responsables, et surtout, un t-shirt qui ne vrille pas au premier lavage et qu'on pourrait garder des années. »*

Le « T-shirt propre », c'est son nom, était né : tout en coton bio et réalisé par des entreprises locales...

FABRIQUÉ EN FRANCE, CONÇU POUR DURER

En décembre 2015, Fabien et Mathieu lancent une campagne de financement participatif. *« On visait la prévente de 100 T-shirts en un mois. On en a vendu 1100 ! ».* Mais rien n'est simple. *« Depuis 30 ans que l'industrie textile ne parlait aux entreprises locales que de prix, elles n'entendaient pas notre démarche de qualité, et nous disaient qu'on n'y arriverait pas... ».*

Le tandem est rejoint en 2017 par la grande sœur de Fabien, Odile. Et fini par trouver des fournisseurs qui comprennent leur langage : un tricoteur dans la Somme importe son coton bio de Grèce (producteur le plus proche, car le coton ne pousse en France que de manière anecdotique), un fabricant d'étiquettes-textiles en Haute-Loire et un atelier de confection dans le Tarn. Moins local que prévu, puisque sa production requiert presque un tour de France, le « T-shirt propre » affiche cependant un bilan carbone exemplaire, *« avec un circuit de 5000 km... contre 50 000 km pour un T-shirt classique ! Et il est à 95 % Made In France ! ».*

L'entreprise familiale, avec deux salariés et deux apprentis, fait aujourd'hui intervenir quelques 75 personnes en France, et a vendu, en 2019, 35 000 « T-shirt propres », essentiellement par internet. *« Nos envois sont limités à la France, la Belgique et le Luxembourg. Etant donné notre démarche, cela n'aurait évidemment pas de sens de les distribuer à l'autre bout du monde ! ».*

Comme quoi, on peut avoir le sens du commerce sans perdre le sens des valeurs.

www.le-tshirt-propre.fr - Tel 05.65.77.37.28



LE PROJET

UNE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU SERVICE DES CAMPAGNES

Pour lutter contre la désertification des centre-ville, Villages Vivants favorise l'implantation d'entreprises sociales sur les territoires.

Dans les villages de campagne, les boutiques désertes aux rideaux baissés ne sont plus que « verrues dans les rues ». Alors qu'en parallèle, des porteurs de projets désirent s'installer en milieu rural... C'est ce constat qui a donné l'idée à une petite équipe de la Drôme de créer en 2017 une entreprise solidaire, pour revitaliser les villages.

« Un modèle
d'immobilier
commercial
coopératif »

Raphaël Boutin a une expérience à Terre de liens, mouvement citoyen qui oeuvre à la préservation des terres agricoles ; Sylvain Dumas a travaillé dans la micro-finance sur des projets de développement à l'étranger ; et Valérie Dumesny à la Nef, banque solidaire. Ils ont créé « Villages Vivants », un « Terres de liens de l'immobilier commercial en milieu rural ». L'idée : lever des fonds pour racheter des commerces abandonnés et les louer à des porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire. Leur projet est soumis à l'avis expert d'un comité constitué de personnalités extérieures, incluant des structures spécialisées dans la création d'entreprise. Puis une levée de fonds est organisée via une plateforme de financement par titres participatifs que tout citoyen peut acheter, avec une promesse d'intérêt de 1,5 % par an. Il s'agit de détourner le système d'actionnariat du capitalisme. « 1,5 % d'intérêt c'est peu, mais nous voulions que l'engagement soit supérieur à l'espoir de rentabilité » explique la responsable de la communication. Ce premier apport financier permet de faire intervenir des investisseurs institutionnels (Crédit Coopératif, Macif, Caisse des Dépôts) pour compléter le tour de table ... Et l'association se rémunère en demandant ensuite un loyer modéré à ses locataires.

En 2019, une première levée de fonds a rapporté 240 000 euros, et les tous premiers projets ont pu être financés : à Trévoux dans l'Ain, un collectif d'habitants a monté une librairie coopérative dans l'ancienne pharmacie. À Boffres en Ardèche, cinq amis vont rouvrir l'auberge communale. Sans oublier Crest, où un grand local vide depuis dix ans abrite les locaux de Villages Vivants.

L'entreprise, qui foisonne de projets, est aussi intervenue à l'appel des communes de Lorion-sur-Drôme, de Die (Drôme), de Joyeuse (Ardèche) et d'Apt (Vaucluse) pour définir avec les habitants des projets de centre ville. Elle est aussi fière de co-organiser le 3 juin prochain le « forum des ruralités engagées », un événement national qui se tiendra à Châteauneuf-sur-Isère (Drôme) ...

Une deuxième levée de fonds pour financer les activités sur 2020-2021 a été lancée pour un montant de 2 600 000 €. Rendez-vous dans quelques années pour voir si ce nouveau modèle d'immobilier commercial coopératif rencontre son public.

LA FERME DU BEC-HELLOUIN

UNE AUTRE AGRICULTURE EST POSSIBLE

Depuis 16 ans, la micro-ferme du Bec Hellouin a fait du chemin : elle a montré qu'il est possible de concilier écologie et productivité, et n'a de cesse de poursuivre des recherches, tout en continuant d'essaimer son modèle, en France et dans le monde.

Ils étaient loin d'imaginer un tel succès. En 2003, quand ils se sont installés dans cette commune verdoyante de l'Eure, avec leurs enfants, Perrine et Charles Hervé-Gruyer, n'avaient alors pas d'autres ambitions que de cultiver leur terre pour assurer leur propre subsistance. Sans produit phytosanitaire, avec peu de mécanisation, mais avec une grande diversité de production. Entre leur rêve initial et sa concrétisation, il y avait une grande prairie en friche qu'il fallait d'abord transformer en terre arable, afin d'y cultiver « en bio »...

Elle, ancienne juriste internationale. Lui, ancien marin. Sans formation agricole, ils en savent des ronds de chapeau. Jusqu'à 2008, où ils découvrent la « permaculture » (de l'anglais « permanent agriculture » ou agriculture permanente), un système conceptualisé dès les années soixante-dix par deux australiens, Bill Molisson et David Holmgren. Leur curiosité les amène aussi à s'intéresser à l'art des jardins d'Asie, à l'agroforesterie et même aux dessins des jardins précolombiens.

La permaculture, une solution pour le maraîchage bio.

Ils s'inspirent de ces pratiques anciennes et sur leurs quelques 20 ha de terres, dont 12 ha de bois, aménagent jusqu'à 7000 m² de cultures maraîchères, plantent des arbres, créent des forêts-jardins...

Leur projet initial prend alors une autre dimension, les résultats dépassant leurs espérances : la ferme devient au fil des ans une entreprise de maraîchage de plus en plus réputée. Les clients s'extasient sur le goût retrouvé des fruits et des légumes, distribués en AMAP, la ferme se visite, elle irradie déjà... Jusqu'à 12 salariés viennent compléter leur équipe.

Perrine et Charles accueillent de plus en plus de stagiaires, désireux de se former à la « méthode du Bec-Hellouin » ! Et même, des chercheurs en agronomie, univers que Charles connaît bien, ayant dans sa jeunesse flirté avec l'idée de devenir ingénieur agronome. Le couple monte son propre institut de recherches, l'Institut Sylva, en 2011, avec l'aide de fondations, sans aucun soutien financier de l'État. Il a pour partenaires l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et AgroParisTech. En 2015, la performance économique d'une surface maraîchère isolée de

1000m² y est évaluée à 55 000 euros, soit près de deux fois plus qu'en bio classique! La ferme connaît un succès médiatique.

UNE MICRO-FERME MODÈLE

Cette année 2020 marque un tournant pour la ferme. L'activité maraîchère a réduit la voilure à l'autosuffisance. Cap sur de nouvelles aventures ! L'institut Sylva vient de lancer un programme sur les céréales. « *L'une des critiques que l'on nous faisait était que ce n'était pas qu'avec des légumes qu'on allait pouvoir nourrir les gens !* » rappelle Perrine. Une bonne partie des surfaces de culture de la ferme a été emblavée avec une vingtaine de variétés anciennes. Puisant toujours dans les leçons du passé, ils étudient les écrits d'Olivier de Serres. Ils souhaitent retrouver les « blés population » à haut rendement qui, cultivés « à la main », toujours sans aucune mécanisation, si ce n'est la traction animale, « *donnaient des rendements de l'ordre de 80 quintaux à l'hectare, soit autant qu'aujourd'hui en agriculture mécanisée !* ». Pour mieux se consacrer à ces recherches, Perrine et Charles ont décidé de ne plus organiser autant de formations ni de portes ouvertes qu'avant. « *Nous*

avons transmis tout ce que nous pouvions transmettre dans un ouvrage de plus de 1000 pages, Vivre avec la Terre » précise encore Perrine, qui se consacre désormais à l'accompagnement plus technique d'une cinquantaine de micro-fermes en cours d'installation. Les stages ont formé en 10 ans près de 500 aspirants au retour à la terre. « *Aujourd'hui, quelques 150 micro-fermes se sont montées en France* » estime Perrine « *même s'il est difficile de les recenser, faute de fédération* ». La ferme du Bec-Hellouin, est le grand précurseur, en France, de ces nouveaux systèmes agraires solidaires, qui « *offrent une solution viable à l'ère post-pétrole* ». De son expérience, elle transmet cet adage à qui voudrait faire de même : « *Il ne faut pas avoir peur d'y aller, mais il faut y aller très préparé !* » ...

www.fermedubec.com

Charles et Perrine Hervé-Gruyer « *Vivre avec la terre – La méthode de la ferme du Bec-Hellouin* » éd. Actes Sud, 2019.



BULLETIN D'ABONNEMENT AU VIVRE MIEUX

Je souhaite bénéficier de l'abonnement au Vivre Mieux au tarif de 2.75 euros pour 4 numéros/an. Je les recevrai tous les trois mois à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Bulletin d'abonnement et chèque (à l'ordre de Familles Rurales) sont à envoyer à : **Familles Rurales, Fédération nationale, 7 cité d'antin, 75009 PARIS**

Si vous êtes adhérent et souhaitez vous abonner, adressez-vous auprès de votre association locale ou votre fédération départementale.

Consultez le site : www.famillesrurales.org

PARTAGE

ÉCHANGES

RENCONTRES

BOURSES

JEUNES ACTION !

APPEL À CANDIDATURES

www.famillesrurales.org



**FAMILLES
RURALES
JEUNES**

Crédit Mutuel

**Familles
rurales**
Vivre mieux !